

La « Réponse à la demande de renseignements bibliographiques » paru dans Anthologie des psychologues français contemporains, sous la direction de D. Hameline et H. Lesage, Paris, P.U.F., 1969, pp. 322-329.

LA PSYCHOLOGIE AU JUGEMENT DE LA PSYCHANALYSE  
« L'illusion d'une psychologie des profondeurs »

À notre demande de renseignements biobibliographiques, Jacques Lacan a répondu par le document suivant :

« Jacques Lacan revient parfois sur ce qu'eût pour lui de forcé la mise <sup>(323)</sup> en place d'un enseignement : celui sans lequel la psychanalyse en France n'aurait plus guère d'apparence.

« C'est d'après coup que sa thèse de médecine : *De la psychose paranoïaque...*, etc., s'y inscrit : comme marquant du temps même où sa qualification comme psychiatre vient à son terme, son entrée dans la psychanalyse (1932).

« Un *séminaire* de 10 ans à Sainte-Anne chez le P<sup>r</sup> Delay à partir de 1953, se poursuit, grâce à l'hospitalité de l'École Normale Supérieure, au titre de la charge de conférences dont la 6<sup>e</sup> section de l'École des Hautes Études le consacre (1963 – la 6<sup>e</sup> année est en cours).

« Jacques Lacan publie ses *Écrits* en 1966 pour qu'y soit démontré que ce qu'il enseigne n'a rien à faire avec des « idées » bonnes à meubler des chaires. »